

La lettre d'AGLEAU n°3

Le 22 octobre 2008

*Une Lettre, non périodique, simplement informative, courte, accompagnera notre site.
Plus rapide à exécuter, elle vous parviendra en fonction de l'urgence.*

AGLEAU

Fin du contrat Véolia et SEDIF : 80 à 90 millions d'euros d'économie à réaliser

Le contrat qui lie Veolia au Sédif depuis 1962 est en cours de renouvellement.

Le 11 décembre prochain, les 144 maires membres du Sedif décideront si oui ou non, le service de distribution d'eau basculera à compter du 1er janvier 2011 en régie municipale ou fera à nouveau l'objet d'une délégation de service public. Si cette dernière option est retenue, un appel d'offres sera alors lancé.

L'association de défense des consommateurs, UFC-Que-Choisir estime que 80 à 90 millions d'euros peuvent être au minimum économisés sur le contrat de 300 millions d'euros annuel qui concerne 4 millions de consommateurs franciliens, ce qui représenterait une baisse de 50 euros sur la facture des ménages concernés.

L'association estime que le profit officiel de Véolia sur ce contrat (38 millions d'euros annuels) devraient se situer autour de 20 millions d'euros et que 13 millions de rémunérations indirectes devraient être supprimées.

L'UFC-Que-Choisir a également estimé que 30 à 40 millions d'euros pourraient être économisés sur la distribution. Elle dénonce les coûts de réparation des fuites. L'association plaide alors pour "un Grand Paris de la production d'eau", mutualisant les usines de Paris et de la petite couronne.

Enfin, UFC-Que-Choisir rappelle que comme l'a constaté la Cour des Comptes, les syndicats d'eau de ce territoire disposent de surcapacités injustifiées si on tient compte de la baisse de consommation structurelle. La mutualisation des usines permettrait de réaliser des économies substantielles pour le bénéfice des usagers franciliens.

Consultez les sites suivants si vous en avez le temps. C'est instructif !

L'Etude sur la fin du contrat entre Veolia et le Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF)

<http://www.quechoisir.org/Position.jsp?id=Ressources:Positions:A271B6D3F8569882C12574CC003134FB&ca tcss=ENE200>

Le site de UFC-Que-Choisir

<http://www.quechoisir.org/>

Source : *Site de l'Association nationale des Élus communistes et républicains*

<http://www.elunet.org/spip.php?article5087>

NB - À ce jour, et à l'heure où nous écrivons, l'action Veolia-environnement plafonne autour de 18 euros (moins 71,18%, depuis janvier 2008) et celle de Suez-environnement est passée en dessous des 14 euros (moins 24% depuis sa création). Les chutes sont vertigineuses !

Rappel : <http://agleau.blogspot.com/>

